

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02920 Numéro SIREN : 819 808 452 Nom ou dénomination : SO'GERSUD

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/032029

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/032029**
n°de gestion : **2016B02920**
n°SIREN : **819 808 452 RCS Lyon**

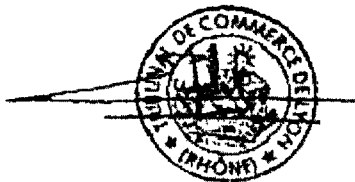
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SO'GERSUD - Société par actions simplifiée
6/8 rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5109190

Bilan - Actif

Capital souscrit non appelé

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immo. incorporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel, outillage

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations par mise en équivalence

Autres participations

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

ACTIF IMMOBILISE	32 422	1 572	30 851	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	58 546		58 546	98 501
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	25 721		25 721	126 626
Autres créances	46 225		46 225	34 204
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	122 161		122 161	177 527
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 129		1 129	423
ACTIF CIRCULANT	253 782		253 782	437 282
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	286 204	1 572	284 633	437 282

Bilan - Passif

Capital social ou individuel	(dont versé :	10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	1 984	
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			21 731	2 984
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			34 715	12 984
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			844	28 086
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			147 704	163 483
Dettes fiscales et sociales			63 023	72 925
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			38 346	159 804
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			249 918	424 298
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL			284 633	437 282

Compte de résultat

Ventes de marchandises	672 880	672 880	81 138
Production vendue de biens			
Production vendue de services	596 709	596 709	140 692
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 269 589	1 269 589	221 829
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		28 277	29 382
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		21 854	11 387
Autres produits		30 701	7 398
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 350 421		269 997
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	438 536		150 453
Variation de stock (marchandises)	37 129		-92 472
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	64		67
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes	407 420		92 994
Impôts, taxes et versements assimilés	38 726		10 890
Salaires et traitements	282 077		77 777
Charges sociales	90 498		23 651
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 572		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges	32 037		3 640
CHARGES D'EXPLOITATION	1 328 058		267 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 363		2 997
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations	530		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	530		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			13
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES			13
RESULTAT FINANCIER	530		-13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 893		2 984

Compte de résultat

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
 Produits exceptionnels sur opérations en capital
 Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
 Charges exceptionnelles sur opérations en capital
 Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

CHARGES EXCEPTIONNELLES

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise
 Impôts sur les bénéfices

1 162

TOTAL DES PRODUITS	1 350 951	269 997
---------------------------	------------------	----------------

TOTAL DES CHARGES	1 329 220	267 013
--------------------------	------------------	----------------

BENEFICE OU PERTE	21 731	2 984
--------------------------	---------------	--------------

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 soit une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 284 633 euros.

Le compte de résultat dégage ainsi un résultat 21 731 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans en linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations, ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans en linéaire
Install. générales agencements, aménagements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel de transport	3 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans en linéaire
Mobilier	4 à 5 ans en linéaire

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

- Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- Dérogations aux principes généraux

- Changement de méthode de calcul

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

- Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

Immobilisations

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains

Dont composants

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Const. Install. générales, agenc., aménag.

Install. techniques, matériel et outillage ind.

32 422

Installations générales, agenc., aménag.

Matériel de transport

Matériel de bureau, informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

32 422

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TOTAL GENERAL

32 422

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			32 422	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			32 422	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			32 422	

Amortissements

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales, agenc., aménag.		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 572	1 572
Installations générales, agenc. et aménag divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		
Emballages récupérables, divers		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1 572

1 572

TOTAL GENERAL

1 572

1 572

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Provisions gisements miniers, pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Amortissements dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Provisions pour prêts d'installation
Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marchés à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions, obligations similaires
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement immobilisations
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Dépréciations immobilisations incorporelles
Dépréciations immobilisations corporelles
Dépréciations titres mis en équivalence
Dépréciations titres de participation
Dépréciations autres immobilis. financières
Dépréciations stocks et en cours
Dépréciations comptes clients
Autres dépréciations

DEPRECIATIONS**TOTAL GENERAL**

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients 25 721 25 721

Créance représentative de titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité Sociale et autres organismes sociaux 3 628 3 628

Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices 20 563 20 563

Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée 13 670 13 670

Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés

Etat, autres collectivités : créances diverses

Groupe et associés 530 530

Débiteurs divers 7 835 7 835

Charges constatées d'avance 1 129 1 129

	TOTAL GENERAL	73 075	73 075
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	844	844	
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	147 704	147 704	
Personnel et comptes rattachés	15 805	15 805	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 344	20 344	
Etat : impôt sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 077	1 077	
Etat : obligations cautionnées			
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	25 797	25 797	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	21 801	21 801	
Autres dettes	16 545	16 545	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL GENERAL	249 918	249 918	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés			

Charges à payer

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES A PAYER			
FOURNISS FACT NON PARVENUES	51 493	54 879	-3 386
AVOIR A ETABLIR	618	217	401
INTERETS COURUS SUR CPTE COURANT		13	-13
CHARGES A PAYER	5 840		5 840
DETTES PROVISIO POUR CONGES	14 235	7 343	6 892
DETTES PROVI PRIME PREC	918	1 131	-213
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	4 649	2 569	2 080
CHGES SOC SUR PRIMES PRECARITES	293	396	-103
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	6 425	2 500	3 925
ETAT - TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	2 134	430	1 704
ETAT - FORMATION CONTINUE A PAYER	6 242	1 244	4 998
ETAT - CET A PAYER	8 483		8 483
ETAT - TAXE ORD MENAGERES A PAYER	2 513	722	1 791
INTERETS COURUS A PAYER BANQUE	844	746	98
TOTAL CHARGES A PAYER	104 687	72 190	32 497

**Charges et produits constatés
d'avance**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONSTATEES D AVANCE	1 129	423	706
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 129	423	706

Produits à recevoir

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
FACTURE A ETABLIR	11 025	25 759	-14 734
AVOIR A RECEVOIR		3 766	-3 766
INTERETS COURUS SUR CPTE COURANT	530		530
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	11 555	29 526	-17 971

Eléments sur les postes des
entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	4 778	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	21 801	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 984	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 560	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers	530	
Charges financières		

Composition du capital social

Catégories de titres	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 000			10

Informations complémentaires

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	22 893	1 162	21 731
Résultat exceptionnel à court terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
RESULTAT COMPTABLE	22 893	1 162	21 731

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Informations des commissaires aux comptes

Nous avons comptabilisé 5 200 € au titre des honoraires pour la mission des commissaires aux comptes.

Effectif moyen du personnel salarié en 2017

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2017	Effectif
Cadres	0
Agents de maîtrise, techniciens et employés	11
Ouvriers	0
TOTAL	11

Engagement en matière de retraite de dépendance

Notre société a souscrit une couverture auprès du CESA, Caisse relevant du groupe IRP Auto.

Nous versons des cotisations obligatoires, en contrepartie de la prise en charge du coût des départs à la retraite des salariés

Diminution des charges de personnel - Diminution des charges de personnel

Le CICE est calculé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, sa comptabilisation a été réalisée par une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous compte 64. Le CICE 2017, d'un montant de 18 698 € a été utilisé pour les actions suivantes :

- Prospection de nouveaux marchés : un investissement dans une action de conseil en stratégie d'entreprise et de développement a été effectué dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des marchés. Notre société a également prospecté pour un projet de croissance externe.
- Investissements complémentaires dans le logiciel de gestion.
- Formation du personnel sur les actions de ventes et sur les modules HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).
- Recrutement de personnel lié à la structuration de nos activités. Ces recrutements sont intervenus dans les services : comptables et financiers, opérationnel et communication.
- Enfin une partie de crédit d'impôt a permis à notre société de consolider ses fonds propres lui permettant de sécuriser davantage ses clients.

SO'GERSUD
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 6/8 Rue du 35ème Régiment d'Aviation
69500 BRON
819 808 452 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 8 JUIN 2018**

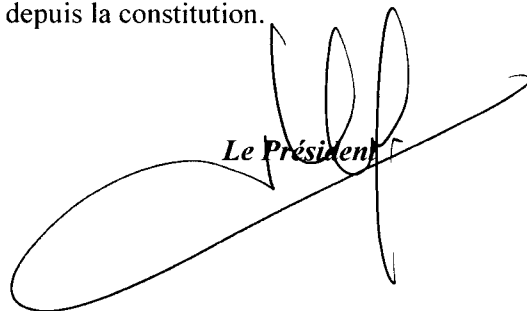
EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

DECISION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 21.730,74 euros en totalité au compte autres réserves.

En application de l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique indique qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution.

Le Président 

EXEMPLAIRE GREFFE

SO'GERSUD

Société par actions simplifiée

Siège social

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69 500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

SO'GERSUD
Société par actions simplifiée
Siège social
6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69 500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SO'GERSUD, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicable, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 24 Mai 2018

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 't. chalvin.', with a stylized initial 't' and a long horizontal stroke.

Thibault CHALVIN
Commissaire aux Comptes